Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260225-DEL2026_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	11
votants	16

L'an deux mil vingt six
Le 25 février
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 12 février 2026

Présents : CANAUX Patricia — GONÇALVES Emmanuelle – HAMON Jean-Pierre — PELLION Stéphane – PERRAIS Isabelle– SIRLIN Isabelle - BERTET Audrey - GURIEC Nicolas - CHESNIN Nicolas - WACHNICKI Guillaume

Absent excusé :
DAVID Gaëlle qui donne pouvoir à CHESNIN Nicolas - CHAZELLE Christine donne pouvoir à BERTET Audrey - CRESPEL Bruno donne pouvoir à Jean-Pierre HAMON – ROUSSE Yannick donne pouvoir à Isabelle SIRLIN- MALNOË Muriel donne pouvoir à GONÇALVES Emmanuelle

Absents non excusés :
DOUILLARD Lauriane - SAULNIER Vincent — BLANCHARD Wilhelm

Madame Isabelle PERRAIS est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-08 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Jean-Pierre HAMON adjoint en charge des associations, présente les demandes de subventions aux associations approuvées par la Commission finances réunie le 09 février 2026.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité pour valider les montants suivants :

- UNC AFN — 372.00 € (15 voix pour, 1 blanc)
- Office Municipal des Sports — 7 441.50 € (16 voix pour)
- L'outil en main « Estuaire Vilaine » Férel — 100.00 € (15 voix pour, 1 contre)
- Association Communale des Chasseurs Agrée (ACCA) — 372.00 € (15 voix pour, 1 contre)
- Les cousettes de Saint-Dolay (ex association couture) — 400.00 € (15 voix pour, 1 blanc)
- Le Souvenir Français – Comité pays de vilaine — 107.00 € (16 voix pour)
- La CUMA (prêt de matériel) — 157.00 € (16 voix pour)
- Comité des fêtes de burin — 315.00 € (14 voix pour, 1 contre)
  Un conseiller président de l'association ne prend pas part au vote
- Saint Dolay Histoire et patrimoine — 400.00 € (14 voix pour, 1 blanc)
  Un conseiller président de l'association ne prend pas part au vote
- Cinéma LA COURONNE-La Roche-Bernard — 1 100.00 € (16 voix pour)
- Vilaine en fête — 243.00 € (14 voix pour, 2 contre)
- Club Rochois de Gymnastique — 59.00 € (15 voix pour, 1 contre)
- ACCA (chasseurs) Remboursement des indemnités Pour les 12 piégeurs des ragondins — 630.00 € (13 voix pour, 1 contre, 2 blancs)
- Les rendez-vous des Rives — 400.00 € (14 voix pour, 1 contre, 1 blanc)
- Saint-Dolay en transition — 250.00 € (13 voix pour, 1 contre, 2 blancs)
- Vilaine en Plomb (palet) — 400.00 € (13 voix pour, 1 contre, 2 blancs)
- Association l'Endansée — 400.00 € (13 voix pour, 1 contre, 2 blancs)
- ALAC (amicale laïque Arc en Ciel) — 400.00 € (16 voix pour)
- Saint Do-lud — 400.00 € (14 voix pour, 2 blancs)
- Union Départementale des Sapeurs-Pompiers – Morbihan — 100.00 € (16 voix pour)

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260225-DEL2026_08-DE

- Resto du Cœur du Morbihan 372.00 € (13 voix pour, 3 contre)
- Rés'Agri Sud Est Morbihan 213.00 € (15 voix pour, 1 blanc)
- Les Sauveteurs en Mer DAMGAN 100.00 € (16 voix pour)
- FAVEC (fédération des asso de conjoints survivants…) 59.00 € (14 voix pour, 2 blancs)
- Croix rouge Française 100.00 € (14 voix pour, 1 contre, 1 blanc)

Après délibération et vote, les subventions énoncées ci-dessous sont validées par le Conseil Municipal.
Pour Extrait Certifié Conforme

A Saint-Dolay, le 26 février 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD

